



Industrie Canada      Industry Canada  
Bureau du surintendant      Office of the Superintendent  
des faillites Canada      of Bankruptcy Canada

District de QUÉBEC  
No division : 17 - Frontenac  
No cour : 235-11-000068-196  
No dossier : 43-2599078

Dans l'affaire de la faillite de :  
Transport PLL Inc.  
Débiteur  
MNP LTD / MNP LTÉE  
Syndic autorisé en insolvabilité  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Garantie : \$\* \*\*\*

Date de faillite : 19 décembre 2019, 08:55  
Assemblée des créanciers : 17 janvier 2020, 10:00  
11785, 2ième Avenue  
Saint-Georges, QUÉBEC

Président : Syndic      Personne désignée : syndic à l'actif de l'unique admin.,Maxir

CERTIFICAT DU DÉPÔT D'UNE ORDONNANCE DE FAILLITE - Article 43

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le syndic susmentionné a déposé, pour endossement par moi-même, une ordonnance de faillite nommant le syndic, conformément au paragraphe 43(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, syndic de l'actif du failli susmentionné;
- le cas échéant, les mesures visant à éviter certaines dispositions et préférences, débutent avant l'ouverture de la faillite et terminent à la date de la faillite inclusivement.

La personne désignée doit :

- remplir toutes les obligations imposées à un failli par la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, et en particulier assister à la première assemblée des créanciers et, sur demande, comparaître devant le séquestre officiel pour interrogatoire.

Ledit syndic susmentionné doit :

- signifier à la personne désignée une copie de l'ordonnance de faillite portant la signature du séquestre officiel et, le cas échéant, un avis d'interrogatoire;
- me fournir, sans délai, une garantie pour la somme susmentionnée;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra plus tard demander le séquestre officiel.

Date : 23 décembre 2019

E-File / Dépôt électronique

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec, QUÉBEC, G1J 0C4, 877/376-9902